2.2

Avis légaux de l'Autorité

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Autorité des marchés financiers c. Xavier Gervais et X Capital Services financier inc.

(Avis en vertu de l'article 262.3 de la Loi sur les valeurs mobilières)

Prenez avis que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») entend présenter, le 22 août 2019, devant le Tribunal administratif des marchés financiers (le « Tribunal »), une procédure intitulée « Demande de l'Autorité des marchés financiers pour lever des ordonnances de blocage et distribuer des sommes bloquées » (la « Demande ») dans le dossier du Tribunal n° 2017-020 impliquant Xavier Gervais.

La Demande vise à obtenir une décision du Tribunal ordonnant la levée des ordonnances de blocage et la remise à l'Autorité des sommes qui se trouvent dans les comptes bancaires de Xavier Gervais ou d'une société contrôlée par lui, X Capital Services financier inc., à la Caisse Desjardins des Hauts-Boisés, à la Banque Nationale, à la Banque de la Nouvelle-Écosse et à la Financière Banque Nationale inc. L'Autorité déposera ces sommes dans un compte bancaire dans les 10 jours de la réception de celles-ci. Elle émettra, dans les 45 jours du dépôt des sommes dans ce compte, des chèques en faveur des seuls investisseurs identifiés dans le cadre de son enquête, ou aux personnes subrogées dans les droits de ces derniers, de montants représentant 87,1 %, 4,5 %, 0,7 %, 0,7 % et 0,2 % des sommes disponibles pour distribution. Ces pourcentages représentent le prorata du montant total de la perte en capital subie par ces investisseurs.

Le présent avis est donné conformément au premier alinéa de l'article 262.3 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1. Selon le deuxième alinéa du même article, toute personne intéressée peut contester la Demande devant le Tribunal, à l'exception de l'auteur du manquement.

Autorité des marchés financiers :

Me Sylvie Boucher
Direction du contentieux, Québec
Téléphone : 418-525-0337, poste 2497
Télécopieur : 418-528-7033
Courriel : sylvie.boucher@lautorite.qc.ca

Me Mathilde Noël-Béliveau
Direction du contentieux, Montréal
Téléphone : 514-395-0337, poste 2694
Télécopieur : 514-864-3316
Courriel : mathilde.noel-beliveau@lautorite.qc.ca

Le 18 juillet 2019